

Présentation du projet de Centrale photovoltaïque au sol ECOMMOY (72)



Vos contacts

Baptiste Peslier
Design Engineer
06.80.60.51.28
b.peslier@mana-energies.com

Fabien LEPETIT
Président
06.87.75.74.52
f.lepetit@mana-energies.com

Table des matières

1	Présentation de Mana Energies, producteur d'Energies renouvelables	3
2	Le site d'Ecommoy	4
2.1	Le choix du site	4
2.2	Le Plan local d'urbanisme	5
2.3	Topographie	6
2.4	Archéologie et patrimoine	7
2.5	Aléa gonflement d'argiles	8
2.6	Protection de captage	8
1	L'implantation de la Centrale Photovoltaïque	9
1.1	Implantation	9
1.2	Risque d'intrusion	13
1.3	Risque incendie	13
1.4	Milieu naturel	14
1.5	Milieu physique	15

1 Présentation de Mana Energies, producteur d'Énergies renouvelables

MANA ENERGIES est un opérateur dans les énergies renouvelables indépendant fondé en 2019 qui se concentre sur le développement, la construction, le financement et l'exploitation de centrales d'énergies renouvelables notamment solaire et éolien.

La société s'appuie sur un savoir-faire développé par ses dirigeants depuis 2006 au sein de sociétés spécialisées dans le développement de centrales photovoltaïques en France et à l'étranger.

MANA ENERGIES est une filiale du groupe LANGA INTERNATIONAL.

LANGA France, un producteur d'énergie indépendant fondé en 2008, se concentre sur le développement, la construction et l'exploitation de centrales d'énergies renouvelables notamment solaire, éolien, biomasse et biogaz en France. Devenu LANGA International en 2017, elle cible les projets solaires, éoliens et hydrauliques dans des pays à fort potentiel et en France.

En France, LANGA et son management ont mis en service plus de 150 MW d'actifs, ont développé plus de 100 MWc de projets prêts à construire et 5 GWc en cours de développement. Actuellement, le portefeuille de projets de LANGA International s'élève à 2,3 GW de projets, dont 140 MW de projets prêts à construire, répartis sur l'ensemble du territoire français, permettant à LANGA de connaître les spécificités de développement dans chaque département.

2 Le site d'Ecommoy

2.1 Le choix du site

Dans sa stratégie de transition énergétique, la France souhaite développer les énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire Français. Afin de protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers, la priorité est donnée aux espaces déjà artificialisés, aux friches industrielles ainsi qu'aux terrains dégradés.

Les critères d'identification du site :

La sélection d'un site a consisté à identifier les sites qui répondent aux critères suivants :

- Un terrain dans une zone d'activité ou industrielle.
- Un terrain d'une surface minimum d'un hectare pour le développement d'une centrale d'un mégawatt crête.
- Au niveau des enjeux environnementaux : le terrain identifié doit se situer dans une zone à faibles enjeux environnementaux, par exemple en dehors des zones protégées (N2000, ZNIEFF, parc nationaux) et en dehors d'autres zones avec enjeux répertoriés (zone humides, inondations) ;
- Un site à proximité des réseaux électriques existants.

Ce site répond à l'ensemble de ses critères de par sa localisation dans la zone d'activité et de par son éloignement aux différentes contraintes environnementales. La zone d'activité bénéficie également d'un bon maillage en termes de réseaux électrique HTA souterrain ou aérien ce qui devrait faciliter le raccordement électrique de la centrale photovoltaïque.



Localisation du site à Ecommoy (72220) / source (IGN)



Parcelle du site à Ecommoy (72220) / source (IGN)

Le tableau ci-dessous liste les parcelles du projet de centrale photovoltaïque au sol et des aménagements paysager.

SECTION	NUMERO	ADRESSE	SURFACE
ZH	91	LA MILONNIERE	0ha 34a 68ca
ZN	119	LE PRE PAILLIER	0ha 00a 92ca
ZN	117	LE PRE PAILLIER	0ha 41a 75ca
ZN	110	LE PRE PAILLIER	0ha 15a 03ca

Le périmètre du projet sur la commune de Ecommoy considéré pour le développement de la centrale de stockage d'énergie est de : 1ha 01a 26ca.

2.2 Le Plan local d'urbanisme

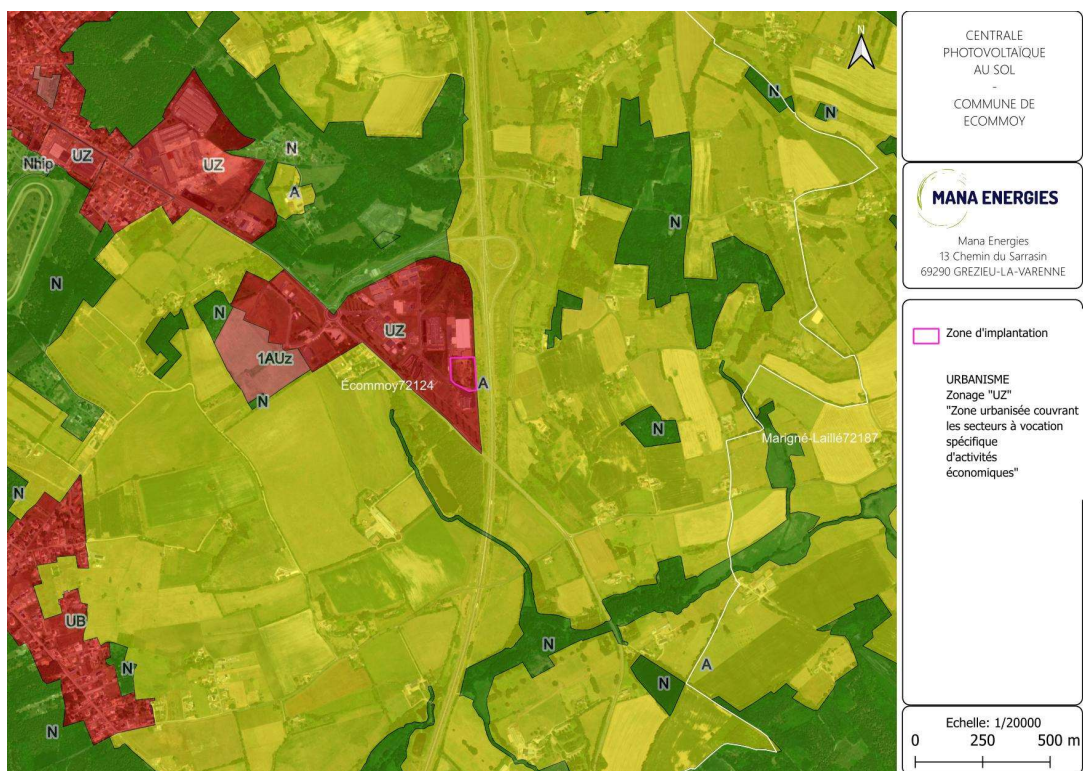
La commune d'ECOMMOY possède un PLU. L'assiette du projet est considérée comme une zone urbanisée à vocation spécifique d'activités économiques (UZ).

Dans le cas d'un zonage Uz le PLU indique, prescriptions particulières applicables dans la zone UZ :

AUTRES ACTIVITES DES SECTEURS SECONDAIRE ET TERTIAIRE : Industrie (autorisation sans condition spécifique).

EQUIPEMENT D'INTERET COLLECTIF ET SERVICES PUBLICS : Locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés (autorisation sans condition spécifique).

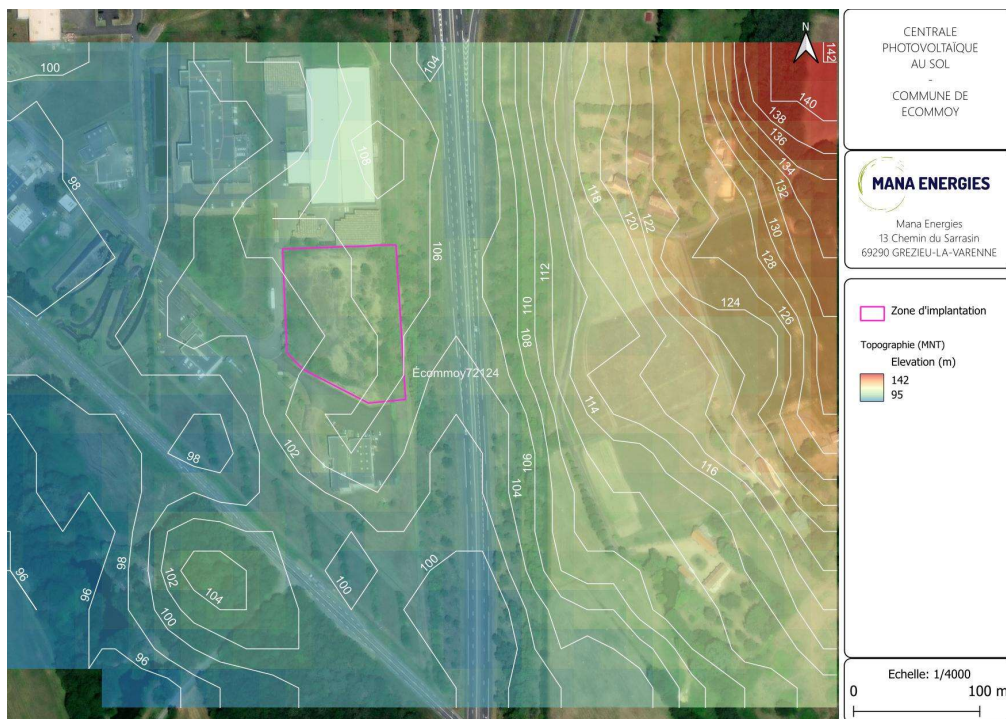
Ainsi, le règlement de la zone UZ autorise les installations d'intérêts collectifs et industrielle dont les projets de centrales photovoltaïque au sol raccordés au réseau public et de transport d'électricité font parties.



Extrait du plan PLU de la commune de Ecommoy – Projet en zonage Uz

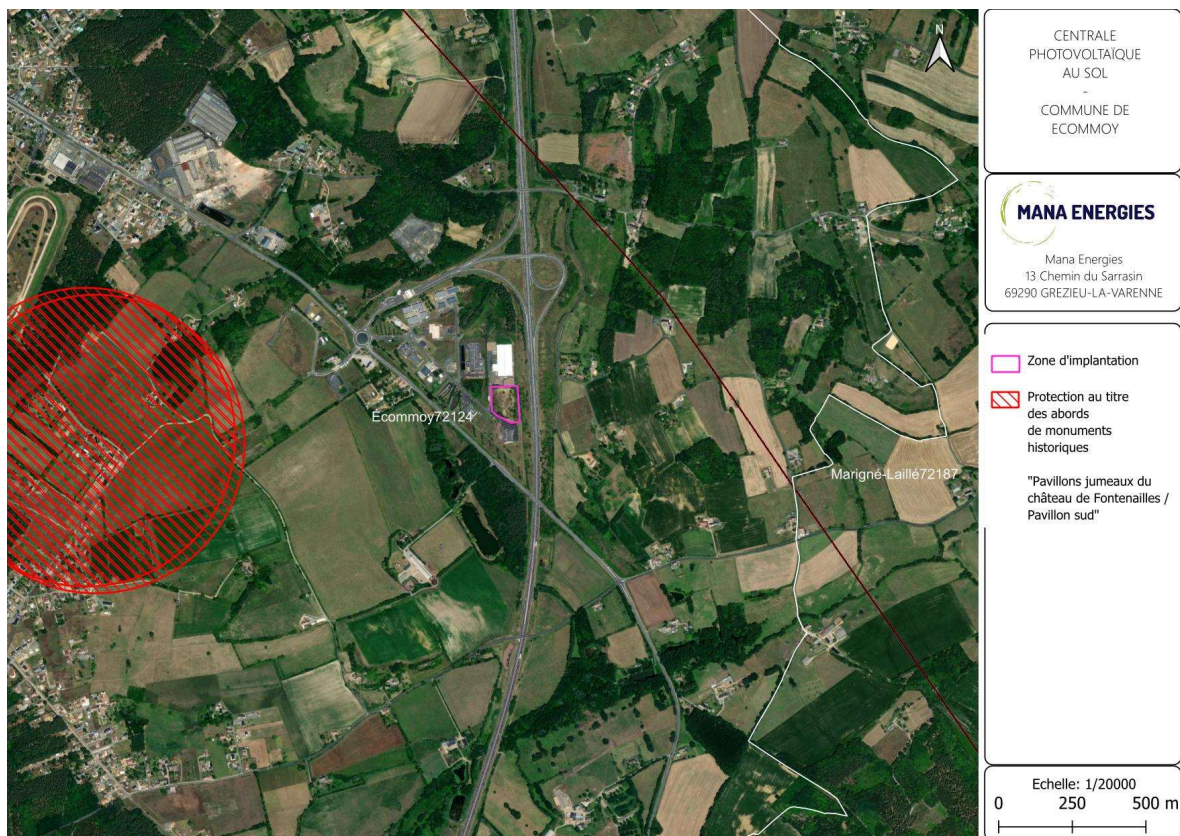
2.3 Topographie

Le site est localisé au lieu-dit Le PRE PAILLIER, la topographie proche est plate. Le projet est localisé dans une zone d'activité à environ 104.5 mètres d'altitude. L'élévation minimum dans un périmètre proche est de 95 mètres avec un maximum à environ 142 mètres.



Sources (Plan topographique – Modèle Numérique de Terrain)

2.4 Archéologie et patrimoine



Il n'y a pas d'enjeux connus sur cette parcelle et pas d'impact sur le patrimoine :

Le patrimoine le plus proche est situé à 850 m avec la localisation d'un pavillon jumeaux du château de Fontenailles situé sur la commune de Ecommoy. Aucune zone de présomption archéologie à proximité du site.

2.5 Aléa gonflement d'argiles



Figure 1 : (Sources BD ortho, GéoRisques)

2.6 Protection de captage

Aucune protection de captage n'est identifiée sur la commune d'Ecommoy.



1 L'implantation de la Centrale Photovoltaïque

1.1 Implantation

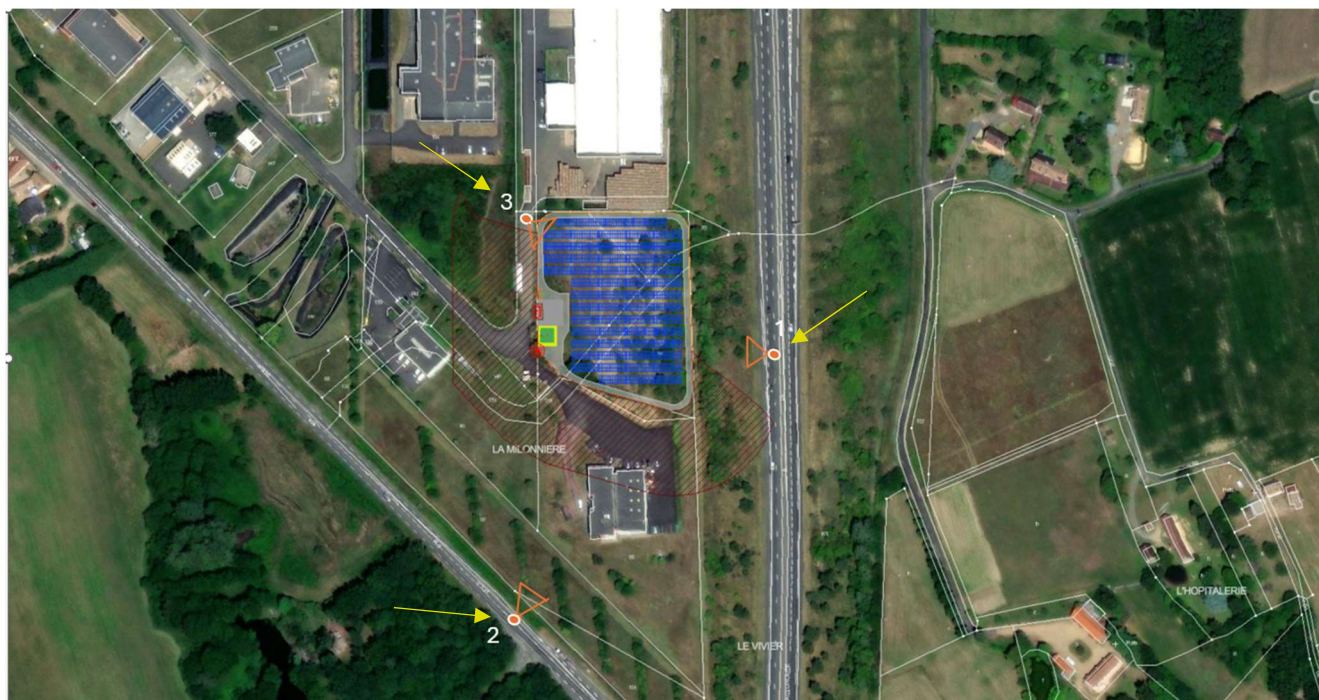
Le terrain d'implantation est situé dans le parc d'activité communautaire « ZAC des Turberdières ». A partir des éléments cités dans la partie précédente, nous avons réalisé un plan d'implantation préliminaire, qui tient compte des contraintes et prescriptions recensées pour le site (Plan d'implantation en annexe 3) :



4 Analyse des impacts potentiels du projet

4.1 Impact paysager

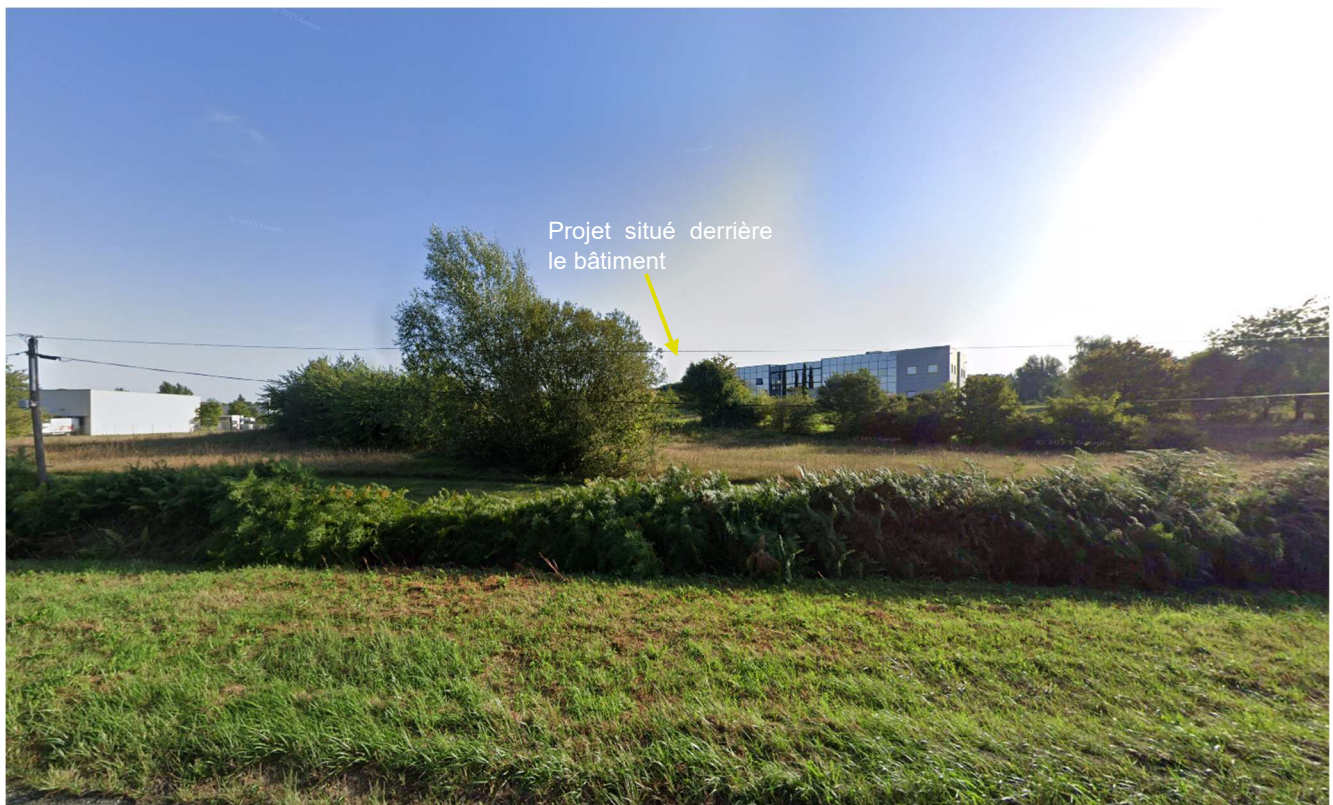
Le site est situé à proximité de l'autoroute A28 (à l'est du projet) et de la départementale D338 (au sud du projet). Premièrement, il n'y a pas de fenêtres visuelles depuis l'autoroute A28, s'expliquant notamment par le fait que cette dernière se trouve en contrebas par rapport au niveau de la centrale. Deuxièmement, il n'y a presque pas de fenêtres visuelles depuis la départementale D338 grâce aux différentes haies et aux bâtiments logistiques au sein de la zone d'activité. Une légère fenêtre visuelle subsiste au niveau de l'entrée de la centrale (portail).



Localisation des différentes photos : Nous avons choisi la localisation des photographies afin de bien encercler le projet et d'évaluer si une co-visibilité était possible ou non. D'après les différentes photos, nous constatons que la centrale semble très peu visible hormis au sein de la zone d'activité à la fin de la rue de L'Europe.



Prise de vue n°1 : Localisation depuis la E502, photographie en direction de l'ouest. (Non visible)
Date de la photo (mai 2021) google maps



Prise de vue n°2 : Localisation depuis la départementale D338, photographie en direction du nord-est. (Projet non visible)
Date de la photo (septembre 2023) google maps



Prise de vue n°3 : Photo du site d'implantation de la centrale
Localisation depuis la rue de l'Europe, photographie en direction du sud-est. Présence d'herbe majoritairement et de quelques petits arbustes. Date de la photo, Aout 2022 (Google maps)

1.2 Risque d'intrusion

Clôtures

Le site sera équipé d'une clôture de 2 mètres de haut pour sécuriser l'accès du site aux instruisons pendant la phase du chantier et d'exploitation du site. La clôture sera également équipée de panneaux « Danger Electrique » sur fond jaune format A4 minimum et « Propriété privée – Défense d'entrer » sur fond rouge format A4 minimum tous les 100 mètres. Les panneaux seront en aluminium. Un accès via le portail existant est prévu.

La clôture, rigide et ajourée en treillage métallique, sera de couleur verte (RAL6005).

Des passes faunes de 20x20 cm seront créés tous les 50m. en bas de clôture afin de reconstituer une continuité écologique entre l'enceinte clôturée et le milieu environnemental extérieur.



Vidéosurveillance et système anti-intrusion

Dans un objectif de prévention d'alerte, le site sera équipé d'une centrale anti-intrusion pour gérer les accès et la présence sur site (capteur d'ouverture, vidéos, capteurs d'intrusion, etc). L'exploitant aura un accès au site mais les intervenants devront prévenir de leurs passages au moins 48h avant. Les locaux techniques accueilleront également des caméras 360° sur leurs toits pour effectuer une surveillance 24h/24 du site.

1.3 Risque incendie

La maîtrise du risque incendie est un élément important du projet. MANA Energies s'engage à réduire ce risque au maximum. Les principes sont les suivantes :

- Respect des préconisations du SDIS concernant notamment l'espacement des éléments au sein de la centrale afin d'éviter un potentiel emballement thermique.
- Installation d'une citerne souple 120m3 à l'entrée du site, assurant la défense incendie du site
- Un système de surveillance et de prévention des incendies robuste et fiable, équipant chaque composant de la centrale et relié à une centrale de supervision 24h/24,
- Des mesures opérationnelles pour minimiser le risque de propagation d'un incendie : Un service de maintenance et d'exploitation sous astreinte 24h/24, mobilisable à tout instant.

1.4 Milieu naturel

Le site projeté pour l'implantation de la centrale photovoltaïque est éloigné de tous zonages environnementaux connus du public.

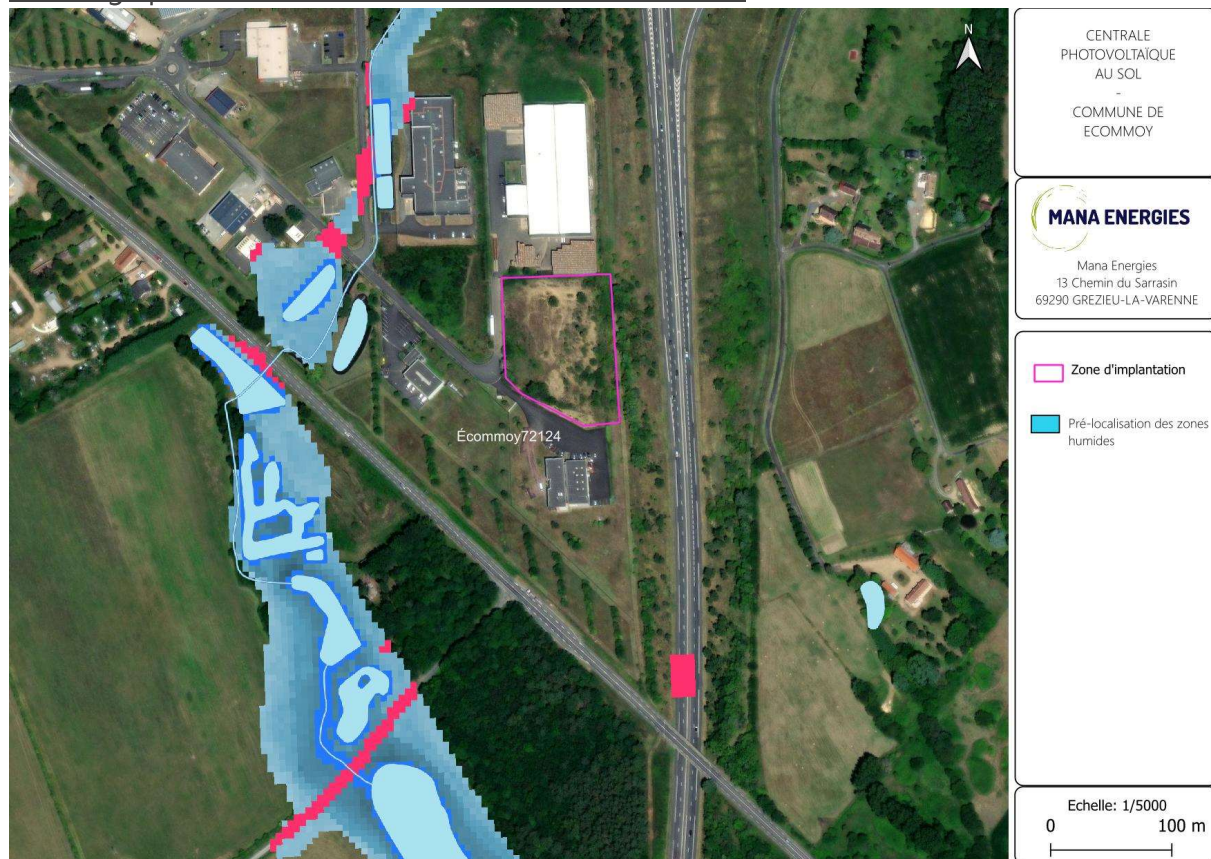
Le zonage réglementaire le plus proche est une znieff de type 1



1.5 Milieu physique

1.4.1 Zones humides

La cartographie des Zones humides est établie comme suit :



La cartographie des zones humides n'indique pas de présomption de zone(s) humide(s) sur le périmètre du projet.